

# ÉLOGIE-SIEMP LE MAG'

# #4



**Dites NON  
aux punaises de lit !**

-page 6-

**Qui fait quoi au  
sein des directions  
territoriales ?**

-page 8-

**Les Rencontres habitants,  
quel bilan ?**

-page 11-

Des locataires du parc social réunis à l'occasion de la signature  
de la Charte des droits et des devoirs à la Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement, novembre 2017



## ART CONTEMPORAIN ET LOGEMENT SOCIAL

Pour la 3<sup>e</sup> fois, la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, en partenariat avec Paris Habitat, la RIVP et Élogie-Siemp, a déployé l'opération Art contemporain & logement social.

À l'issue d'un appel à projets lancé en janvier 2017, 4 artistes plasticiens ont été retenus pour réaliser une intervention inédite dans des immeubles de logements sociaux. Chaque artiste a travaillé sur un immeuble du 11<sup>e</sup> arrondissement, impliquant ses habitants dans le processus de création.

Pour Élogie-Siemp, Vincent Parisot est intervenu, comme le montre cette photographie, aux 125-127 boulevard de Charonne et Catie de Balman aux 11-15 rue Neuve des Boulets. Leur travail a fait l'objet d'une restitution à travers une exposition présentée du 6 au 10 novembre 2017, dans la galerie de la salle des fêtes de la Mairie.

Merci aux artistes pour leur créativité et aux habitants pour leur participation.

# Sommaire

Édito	4
Le saviez-vous ?	5
Dites NON aux punaises de lit !	6
Une expérimentation d'agroécologie voit le jour dans le 15 <sup>e</sup> arrondissement	7
<b>Qui fait quoi au sein des directions territoriales ?</b>	<b>8</b>
Le contrat d'entretien de votre robinetterie, ce qu'il faut retenir	10
Les Rencontres habitants, quel bilan ?	11
Traitement de l'amiante : Élogie-Siemp s'engage	13
Seniors, et si vous accueilliez un jeune chez vous ?	15

Élogie-Siemp Le Mag' est édité par Élogie-Siemp • 8 boulevard d'Indochine à Paris 19<sup>e</sup> • RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem • Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Crédits : Alexis Toureau, Contextes, Mehrak, Vincent Parisot, Philharmonie • Impression : Champagnac • Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement • Janvier 2018

# édito

En ce mois de janvier, nous vous souhaitons en nos noms et en celui de tous les collaborateurs d'Élogie-Siemp une très belle année 2018, en espérant qu'elle vous apporte le meilleur !

Ce premier numéro de l'année du magazine des locataires est riche des initiatives passées et à venir.

Parce qu'il se doit d'être le reflet de la vie au quotidien dans vos résidences, les sujets évoqués sont nombreux et divers. Ainsi, nous revenons en image et en mots sur les Rencontres habitants, les réunions en pied d'immeubles, les portes ouvertes, etc. Autant d'occasions nombreuses en 2017 de se voir et de dialoguer. À leur manière, la journée du Grand Nettoyage, les artistes en résidence, la visite à la Philharmonie de Paris et le budget participatif ont également donné lieu à des actions participatives.

Parce que nous sommes soucieux de vous apporter des réponses claires aux questionnements qui sont les vôtres, vous trouverez dans ce numéro des informations pratiques. Ainsi, nous avons réalisé un dossier sur le rôle de chacun en direction territoriale, pour clarifier notre organisation. La mise en place du nouveau contrat d'entretien robinetterie et la prévention de l'infestation des punaises de lit font également l'objet d'articles parce que ce sont pour vous des préoccupations quotidiennes.

Informier, expliquer, accompagner, témoigner, ce magazine se doit de remplir de nombreuses missions et sans plus attendre, nous vous invitons à les découvrir dans ce nouveau numéro.

Bonne lecture !



Danièle Premel  
Présidente



Valérie de Brem  
Directrice générale



## Le saviez-vous ?

À l'occasion de la journée du "Grand Nettoyage" organisée par la Ville de Paris le 30 septembre dernier, Élogie-Siemp, partenaire de cet événement, a invité les locataires, les équipes de proximité ainsi que les prestataires des sites Chevaleret-Oudiné (13<sup>e</sup>) et 157-175 boulevard Sérurier (19<sup>e</sup>) à se réunir pour un nettoyage participatif. Avec enthousiasme, une trentaine de participants se sont retrouvés pour nettoyer les espaces extérieurs et intérieurs de leurs immeubles. Les enfants se sont joints aux efforts pour des espaces partagés encore plus propres.

## DITES NON AUX PUNAISES DE LIT !

En pratique



Alors qu'on les pensait éradiquées depuis de nombreuses années, les punaises de lit sont soudainement réapparues. En Île-de-France, leur nombre aurait augmenté de 160 % par rapport à 2016. Cela peut arriver à tout le monde. Il est urgent de prendre des mesures pour empêcher leur prolifération !

### Comment reconnaître une punaise de lit ?

La punaise de lit ne se nourrit pas de restes alimentaires ou de déchets comme peut le faire le cafard ; elle a besoin de sang humain. Pour détecter la présence d'une punaise de lit, rien de mieux que de vérifier à votre réveil si vous avez été piqué : la punaise de lit n'aime pas la lumière, elle agit principalement la nuit et pique en priorité sur les endroits découverts comme le visage, les pieds, les mains et les avant-bras. Trois à cinq piqûres en ligne à plus ou moins un centimètre l'une de l'autre doivent vous alerter immédiatement !

Des traces de déjection (tâches noires ressemblant à de la moisissure) ou de sang (sur les draps, dues à l'écrasement de punaises pendant votre sommeil) doivent également vous mettre en garde.

### Que faire en cas d'infestation ?

En cas d'infestation ou même simplement de doute, prévenez immédiatement votre gardien qui fera passer l'une des trois sociétés agréées par Élogie-Siemp : ACE hygiène, PHS et ISS. Ces spécialistes établiront un rapport et détermineront le type d'intervention à mettre en place pour traiter rapidement l'infestation. Généralement, deux passages de l'entreprise sont nécessaires pour venir à bout de la colonisation.

### Comment se prémunir contre une infestation ?

La propreté de votre logement ne garantit pas à elle seule la protection contre une infestation. Mais quelques règles simples à appliquer au quotidien peuvent vous permettre de vous protéger :

- > Évitez d'acheter des vêtements, meubles, matelas, sommiers ou surmatelas d'occasion.
- > Éliminez les surencombrements d'objets et de meubles dans votre logement.
- > Lavez régulièrement votre linge (draps, torchons, serviettes, vêtements, etc.) à 60° quand c'est possible. Si cela n'est pas possible, repassez-les à 40° après les avoir lavés.
- > Soyez vigilants lors de vos voyages : hôtel, auberge de jeunesse, train, etc. sont des lieux à risque de contamination.

> Pour plus d'informations, consultez la fiche pratique *Les punaises de lit* qui est jointe à ce numéro d'Élogie-Siemp le mag'.



Un jardin a été aménagé rue Lacordaire, Paris 15<sup>e</sup>

## UNE EXPÉRIMENTATION D'AGROÉCOLOGIE VOIT LE JOUR DANS LE 15<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Élogie-Siemp fait partie des 74 signataires de la charte "Objectif 100 hectares" initiée en 2016 par la Maire de Paris, Anne Hidalgo. Son objectif est clair : végétaliser pour intégrer la nature dans la ville au-delà des parcs et jardins. Toitures, façades, cours, chaque espace doit permettre d'offrir un paysage plus verdoyant aux Parisiennes et Parisiens.

Dans le cadre de cet engagement, Élogie-Siemp initie de multiples actions qui contribuent à la démarche de végétalisation de la ville. Elle développe de nombreux projets de jardins partagés qui répondent à des objectifs ambitieux : développer le lien social entre les locataires, faire bénéficier les immeubles d'un meilleur confort thermique, entraîner une réduction des dépenses d'énergie, lutter contre les îlots de chaleur urbains et améliorer la gestion des eaux pluviales. Elle a également proposé un site dans le cadre de l'appel à projets Les Pariculteurs, afin d'accueillir une expérimentation d'agroécologie, rue Lacordaire dans le 15<sup>e</sup> arrondissement.

C'est le projet « La campagne » porté par la société MUGO et financé par le programme Lu'Harmony qui a été retenu par le jury fin 2016. Le jardin est séparé en deux espaces distincts : au nord, un espace fleuri où poussent également céréales et légumineuses ; au sud, un espace laissé en jachère qui accueille une expérimentation de dépollution des sols par les plantes. Des ateliers pédagogiques sont également prévus. Depuis l'inauguration de ce jardin au mois de septembre dernier, Les Pariculteurs ont lancé un second appel à projets centré sur la thématique de l'agriculture urbaine. Élogie-Siemp a cette fois proposé deux résidences : les Célestins (Paris 4<sup>e</sup>) et Mathis (Paris 19<sup>e</sup>).

### « Des idées pour ma résidence » : des projets concrets aux 23-25 rue de Tanger, Paris 19<sup>e</sup>

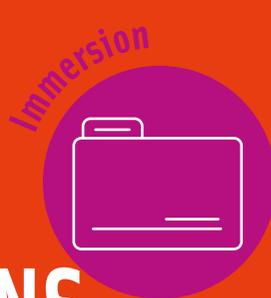
Aux 23-25 rue de Tanger, dans le cadre de la démarche de budget participatif initiée par la Ville de Paris, deux idées proposées par les habitants se sont concrétisées en novembre 2017.

La première concerne la gestion des déchets et vise à encourager le tri sélectif : la dalle recevant les bacs de tri a été agrandie et les cheminements jusqu'au point de collecte ont été modifiés afin que chacun puisse trier de façon optimale.

La seconde se rapporte quant à elle à l'entretien des espaces verts. Un sapin, qui apportait jusqu'ici de l'ombre dans les logements situés dans les étages bas, a été abattu et remplacé par un arbre à croissance lente, et ce pour que chacun bénéficie d'un meilleur éclairage naturel, tout en maintenant un espace végétalisé harmonieux.

Ces deux projets ont été intégralement financés par Élogie-Siemp.

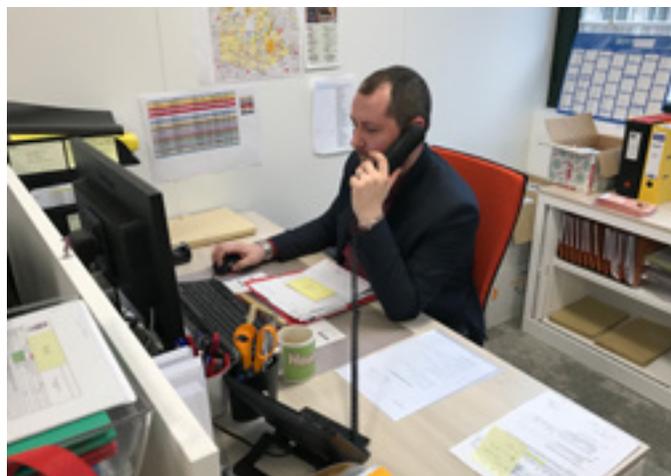
# QUI FAIT QUOI AU SEIN DES DIRECTIONS TERRITORIALES ?



Deux directions territoriales se répartissent la gestion des quelque 28 000 logements que compte Élogie-Siemp. Au sein de chacune d'elles, sont regroupés de nombreux métiers dits de proximité. Découvrez le portrait de trois collaborateurs : un chargé de clientèle, un responsable de secteur et une conseillère sociale.

## Rencontre avec Thomas, chargé de clientèle

« J'interviens sur les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements depuis juin 2016. J'officialisais auparavant sur le 13<sup>e</sup> arrondissement. » Chaque matin, Thomas prend connaissance des demandes reçues et les traite par ordre d'urgence, qu'elles aient été transmises par courriel ou via Élogie-Siemp Contact, le service qui centralise les appels des locataires. Ensuite, il prépare ses rendez-vous. « Je reçois régulièrement des locataires afin de signer des baux à leur entrée dans un nouveau logement. »



Une fois par semaine, il réalise un point sur la vacance des logements, avec le responsable de secteur. « De cette façon, lorsqu'un locataire m'appelle pour connaître la date à laquelle les travaux de son logement seront terminés et lorsqu'il pourra emménager, je suis capable de lui répondre de manière efficace. »

Une fois par mois, c'est avec les conseillères sociales et les chargés de contentieux qu'il fait des points pour évoquer les situations qui le nécessitent. « Une fibre humaine est indispensable pour exercer ce métier. N'oublions pas qu'Élogie-Siemp est avant tout un bailleur social. Je ne gère pas de la pierre. »

Ce qu'il apprécie le plus dans son métier ? Le relationnel. Il accompagne les locataires tout au long de la vie de leur bail. Bien souvent le gestionnaire connaît à travers leur logement, la vie de la famille et plus largement la vie de l'immeuble. « Le bailleur est là pour les accompagner, c'est ce que j'essaie de faire comprendre aux locataires : je suis présent pour eux. »

## Rencontre avec Faustine, conseillère sociale

Faustine a rejoint les équipes d'Élogie-Siemp en 2013. Aujourd'hui rattachée à la direction territoriale nord, elle intervient sur les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, ainsi qu'à La Celle Saint-Cloud où une permanence est organisée les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois.

« Je définirais mon métier en trois mots : diagnostiquer, analyser et orienter. » Elle explique : « Mon métier consiste à accompagner les locataires en difficulté dans leur logement afin de prévenir tout risque d'expulsion. » Ces difficultés peuvent être de diverses natures : financière, liée à l'isolement ou la perte d'autonomie du locataire ou encore à l'entretien du logement.

Lorsqu'elle rencontre un locataire, seule la forme du premier entretien est identique. Elle se rend à son domicile ou le reçoit au bureau, l'informe de la procédure en cours et des risques qu'il encourt. Le premier contact est fondamental. Ensuite, « chaque situation est différente. Pour soutenir le locataire et faire en sorte que sa situation s'améliore, je cherche à comprendre sa situation familiale, professionnelle, financière afin de mettre en place des solutions adaptées. » S'assurer qu'il a bien ouvert tous ses droits, le réorienter vers les services compétents si nécessaire, évoquer les aides financières qu'il peut solliciter. « J'essaie d'être présente, de rassurer et de mobiliser le locataire pour qu'il mette tout en œuvre pour améliorer sa situation. »

Pour mener à bien sa mission, Faustine travaille en étroite collaboration avec les chargés de contentieux pour identifier les locataires les plus en difficulté. Elle sait aussi pouvoir compter sur les gardiens, premier relai de la vie au sein des immeubles.



## Rencontre avec Steve, responsable de secteur

Steve exerce ce métier depuis trois ans. Il intervient sur les 5<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements, ce qui représente environ 1 200 logements répartis sur 35 adresses. « Je gère l'entretien des parties privatives, des parties communes et des espaces verts. Pour m'assister, j'ai sous ma responsabilité une équipe de 11 gardiens. »

Responsable de secteur est avant tout un métier d'extérieur. « Tous les matins, je suis présent sur les immeubles entre 8h et 13h ; je rencontre les locataires et définis les interventions à effectuer, en fonction de ces rendez-vous, du point journalier effectué avec les gardiens sur place, mais aussi de l'actualité, en cas de dégât des eaux par exemple. »

L'après-midi, vient le temps des tâches administratives. « Je traite les réclamations reçues par l'outil de gestion relation clients, par courriels ou courriers ; je traite également tout ce qui a été vu le matin sur le terrain, je gère des plus petits aux plus gros travaux, j'assure le suivi des factures ... bref, mon emploi du temps est bien chargé. »

Le plus de ce métier ? Sa portée sociale. « Lorsque je suis en contact avec les locataires, je dois faire preuve de discrétion par rapport à ce que je peux voir, à ce qu'ils peuvent me dire, en cas de sur-occupation du logement par exemple. Dans ce cas, je me tourne vers le service social pour accompagner la famille et trouver une solution adaptée. C'est là que je ressens concrètement le but de mon travail. » Mais c'est surtout l'aspect technique que le responsable de secteur apprécie et ses relations quotidiennes avec de nombreux services au sein d'Élogie-Siemp.

## LE CONTRAT D'ENTRETIEN DE VOTRE ROBINETTERIE, CE QU'IL FAUT RETENIR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un contrat de maintenance de robinetterie est mis en place sur l'ensemble du patrimoine d'Élogie-Siemp. Il vous garantit un meilleur entretien de vos installations, vous permet de réduire vos consommations d'eau, les risques de fuites et vous aide à réduire vos charges. D'une durée de 4 ans, le contrat, élaboré avec le Conseil de Concertation Locative, a été signé par les associations et amicales de locataires.

### Quels sont les prestataires qui interviendront chez vous ?

Selon votre lieu d'habitation, l'un des trois prestataires retenus dans le cadre du marché interviendra dans votre logement. Si vous habitez :

- > Paris et Courbevoie, il s'agit de l'entreprise PROXISERVE ;
- > La Celle Saint-Cloud, la société ISERBA ;
- > Fontenay-aux-Roses, Vigneux-sur-Seine, Athis-Mons, Villejuif et Ivry-sur-Seine, ESPACE EURO SERVICE.

### Quelles sont les interventions prises en compte ?

Il faut distinguer 2 types d'interventions.

#### > La visite de contrôle préventif

La première année, le prestataire doit effectuer une visite de contrôle du bon fonctionnement de tous les équipements et prévoit leur remise en état si nécessaire. Cela comprend tous les éléments de robinetterie ainsi que les joints sanitaires autour de la baignoire, de la douche et du lavabo.

#### > Les dépannages

Le prestataire intervient sur rendez-vous pour assurer les dépannages ponctuels. Pour les résidences avec gardien, inscrivez-vous préalablement auprès de lui. Les dépannages s'effectuent sur rendez-vous, du lundi au vendredi. En l'absence d'une loge de gardien au sein de votre résidence, contactez directement le prestataire.

### À noter ?

Les résidences livrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont exclues de ce contrat (tout comme les logements en copropriété) car chaque année un avenant sera établi, permettant ainsi d'intégrer les immeubles nouvellement livrés. Celui-ci sera effectif :

- > le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le patrimoine livré au 31 décembre 2016 ;
- > le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour le patrimoine livré au 31 décembre 2017 ;
- > le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour le patrimoine livré au 31 décembre 2018.

> Pour en savoir plus, consultez la fiche pratique « L'entretien de votre robinetterie » disponible sur Mon espace locataire, rubrique Envoyer ou Télécharger / Mes documents d'information ou demandez-la à votre agence.



## LES RENCONTRES HABITANTS, QUEL BILAN ?



Le 21 septembre, une rencontre habitants était organisée rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, Paris 13<sup>e</sup>

Une soixantaine d'événements ont été programmés durant le deuxième semestre 2017. Ils sont autant d'occasions de venir à votre rencontre et d'échanger directement. Quel bilan dresser de ces événements ?

Afin de développer l'échange direct avec les locataires, Élogie-Siemp a identifié plusieurs formats possibles, adaptés à son patrimoine. Ces temps de dialogue peuvent prendre la forme de réunions publiques, de rendez-vous en pied d'immeuble, de journées « portes ouvertes » d'une agence ou encore de diagnostics en marchant dans le cadre de travaux de gros entretiens.

Ces rencontres ont permis de cibler plusieurs difficultés tant sur des sujets techniques tels que l'isolation phonique et thermique des bâtiments, les fuites d'eau, que des problèmes d'insécurité ou de recrudescence de nuisibles. Les équipes d'Élogie-Siemp ont également pu faire le point sur des situations individuelles et répondre directement aux questions des locataires présents : demande d'échange de logement, gestion des impayés, mise en place du prélèvement automatique... Et ce dans une atmosphère conviviale et constructive.

### La charte des droits et des devoirs, un engagement réciproque

Suite à l'avis citoyen sur la qualité de vie dans le parc social rendu en 2016, la Ville de Paris et les bailleurs sociaux se sont engagés à mettre en place une Charte des droits et des devoirs.

Cette charte, qui engage réciproquement chaque locataire et son bailleur, vise à améliorer le vivre ensemble par le respect des règles de vie collective, et à développer la participation des habitants à la vie de leur immeuble.

Elle est consultable sur Mon espace locataire, rubrique M'informer.



## LA PRÉVENTION INCENDIE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

*Il y a quelques semaines, un incendie s'est déclaré sur l'un de nos immeubles. Une bougie laissée allumée la nuit sans surveillance... et le feu s'est propagé sur le balcon encombré de palettes de chantier. Pour éviter tout risque d'incendie, nous devons nous mobiliser plus fortement. Adoptons dès maintenant les bons réflexes pour prévenir et agir contre le feu.*

En cas d'incendie, l'encombrement des balcons, des couloirs et des espaces collectifs favorise la propagation des flammes et gêne l'arrivée des secours et l'évacuation des locataires.

### Quelques conseils de prudence à respecter

- > Éteignez complètement vos cigarettes et ne fumez pas au lit
- > Ne laissez pas cuire d'aliments sans surveillance
- > Ne surchargez pas les prises et ne laissez pas d'appareils électriques en veille
- > N'encombrez pas les couloirs, les escaliers, les gaines techniques avec des vélos, poussettes, cartons ou mobiliers
- > Ne stationnez pas votre véhicule dans les zones d'accès des pompiers
- > Et bien sûr ... ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance

**Il est du devoir de chacun de respecter scrupuleusement ces règles. Il en va de la sécurité de tous !**

### Un balcon encombré est un balcon dangereux !

Chaque année, des chutes accidentelles font des centaines de victimes dont la plupart sont des enfants.

- > Ne stockez pas d'encombrants sur vos balcons, vos enfants pourraient s'en servir comme d'un marchepied.
- > Dirigez vos bacs et pots de fleurs vers l'intérieur des balcons pour prévenir tout danger de chute sur des personnes qui se trouveraient en-dessous.

## Traitement de l'amiante : Élogie-Siemp s'engage

*Soucieuse de la santé et de la sécurité de ses locataires, Élogie-Siemp met en œuvre, depuis plusieurs années déjà, diverses procédures aussi bien en interne qu'auprès de ses prestataires pour traiter l'amiante. Voici un rappel des informations à retenir.*

Roche naturelle, l'amiante se présente sous forme de fibres très fines, fragiles et invisibles. L'amiante a longtemps été utilisé pour ses propriétés en matière d'isolation thermique ou acoustique et de protection contre l'incendie. Il était systématiquement mélangé à d'autres matériaux ou produits qui peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions dégradant le matériau (perçage, ponçage, découpe, friction...).

En raison de son caractère nocif, l'utilisation de l'amiante a été totalement interdite en France dans toutes les nouvelles constructions à partir de 1997 (date du permis de construire) et en Europe en 2005. Bien que **l'amiante ne présente aucun risque pour la santé si le matériau en contenant n'est pas dégradé**, des précautions doivent impérativement être prises pour les bâtiments construits avant 1997, lors de travaux par exemple. À ce titre, depuis 2014, **la réalisation de Diagnostics Amiante Avant Travaux (DAAT) pour toute remise en état de logement, ainsi que pour les travaux de réhabilitation et de gros entretien, est systématique.**

Pour aller plus loin, un chantier test grandeur nature a été mené en 2014, permettant d'**expérimenter de nouveaux modes opératoires comme le percement avec des capsules de gel** ; un essai probant puisque le Fonds de soutien à l'innovation (Fsi) a validé cette démarche, étendue depuis à huit autres bailleurs franciliens.

Une convention liée au traitement de l'amiante dans le parc social a également été signée en 2016 entre la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France) et plusieurs organismes franciliens de logement social dont Élogie-Siemp. Celle-ci a pour but de **mesurer le niveau d'émissions de fibres d'amiante de dix modes opératoires différents**, pendant des travaux d'entretien courant et/ou d'urgence dans des logements occupés, ou lors d'un changement de locataires.

*> La fiche pratique « Travaux & amiante, ce qu'il faut savoir... » vient de paraître. Elle vous délivre toutes les informations pratiques sur l'amiante et notamment lorsque vous souhaitez faire des travaux à l'intérieur de votre logement ou lorsque Élogie-Siemp réalise des travaux dans votre résidence.*

*Pour consulter la fiche, rendez-vous sur Mon espace locataire, rubrique Envoyer ou Télécharger / Mes documents d'information ou demandez-la à votre gardien(ne) ou auprès de votre agence.*



## UN LOYER, DIFFÉRENTS MODES DE PAIEMENT

*Pour payer votre loyer, plusieurs modes de paiement sûrs et pratiques sont à votre disposition. À vous de choisir celui qui vous convient le mieux, en veillant à effectuer ce paiement dès réception de votre avis d'échéance.*

### **Le prélèvement automatique**

Le prélèvement automatique est le moyen de paiement le plus sûr, le plus simple et le plus pratique. En y souscrivant, vous n'avez plus à vous préoccuper du règlement de votre loyer chaque mois et ainsi vous ne risquez pas de l'oublier. Pour obtenir le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique, contactez Élogie-Siemp Contact.

### **Le paiement en ligne**

Sur votre Espace locataire, vous pouvez payer votre loyer en ligne. Ce mode de paiement vous permet d'effectuer le règlement de chez vous, à tout moment et de façon sécurisée. Dans le menu principal de votre Espace locataire, cliquez sur l'onglet jaune « Payer en ligne », puis laissez-vous guider par les instructions.

### **Le paiement par carte bancaire à l'accueil de votre agence**

Attention, ce moyen de paiement ne concerne que les locataires rattachés aux agences de La Celle Saint-Cloud et Essonne/ Val-de-Marne / Hauts-de-Seine sud à Vigneux-sur-Seine. Celles-ci sont ouvertes au public du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

### **Le TIP SEPA pré-rempli et le chèque**

Vous recevez chaque mois votre avis d'échéance accompagné d'un Titre Interbancaire de Paiement SEPA. Deux cas se présentent :

> Le TIP SEPA est pré-rempli avec vos coordonnées bancaires

Glissez le TIP SEPA signé dans une enveloppe et adressez le courrier au centre de traitement. L'adresse du centre de traitement est indiquée au dos de votre avis d'échéance.

> Le TIP SEPA n'est pas pré-rempli avec vos coordonnées bancaires

Glissez le chèque correspondant au montant du loyer indiqué sur l'avis d'échéance et le TIP SEPA non signé, dans une enveloppe.

En l'absence de TIP non signé, votre règlement par chèque doit être identifiable : n'oubliez pas dans ce cas d'indiquer votre numéro de compte locataire au dos de votre chèque. Adressez ensuite votre règlement à l'adresse suivante : Élogie-Siemp - Direction de la gestion locative - Service quittancement / charges - 75924 Paris cedex 19.

### **Le mandat cash**

Pour régler votre loyer en espèces, vous devez vous présenter à la Poste avec votre avis d'échéance. À l'aide du code barre figurant sur votre avis d'échéance, EFICASH vous permet de régler en espèces dans n'importe quel bureau de Poste. Ce service est gratuit pour les locataires, les frais liés à ce mode de paiement sont pris en charge par Élogie-Siemp.

**Si vous rencontrez des difficultés pour payer votre loyer, contactez Élogie-Siemp Contact ; les chargés de relations locataires vous orienteront.** Cela évitera que votre dossier soit transmis au service contentieux.



Le groupe Princes accueille un jeune du Pari Solidaire, Paris 15<sup>e</sup>

## SENIORS, ET SI VOUS ACCUEILLIEZ UN JEUNE CHEZ VOUS ?

*L'association Le Pari Solidaire met en relation des jeunes à la recherche d'un logement et des seniors désireux de compagnie ou d'un complément de revenus, et propose des projets innovants au service du rapprochement intergénérationnel à travers l'habitat.*

Si vous avez plus de 50 ans, disposez d'une chambre libre, et avez besoin d'une présence ou d'un complément de revenus, tentez l'expérience de la cohabitation intergénérationnelle ! Dans le principe de la simplicité et du partage, l'association peut vous mettre en relation avec des jeunes de 18 à 30 ans (étudiants, stagiaires, jeunes actifs ou en recherche d'emploi) à la recherche d'un logement. Le Pari Solidaire sélectionne le jeune qui pourrait vous convenir, organise une réunion avec vous et lui, et assure un suivi de la cohabitation. Le cas échéant, l'occupation, qui prend la forme d'un contrat de sous-location, devra nous être soumis pour autorisation.

**Si vous souhaitez accueillir un jeune chez vous, n'hésitez pas à contacter l'association Le Pari Solidaire au 01 42 27 06 20 ou à l'adresse [contact@leparisolidaire.fr](mailto:contact@leparisolidaire.fr).**

Pour aller plus loin, Élogie-Siemp participe depuis plusieurs années avec l'association au programme « Les Voisins du Cœur », qui permet de loger des étudiants à moindre coût dans des studentes, ces derniers s'engageant en échange à créer du lien avec des voisins seniors. Une quinzaine de jeunes sont ainsi logés au sein de nos immeubles.



## UNE JOURNÉE AU CŒUR DE LA PHILHARMONIE

Samedi 23 septembre, une vingtaine de locataires du 18<sup>e</sup> arrondissement ont été accueillis le temps d'une journée à la Philharmonie de Paris, dans le cadre d'un partenariat exceptionnel avec Élogie-Siemp.

Au programme de cette journée, trois temps forts : une visite guidée des bâtiments de la Cité de la musique, du Musée de la Musique et de la Philharmonie, un atelier de pratique musicale et un concert vocal participatif dans la grande salle Pierre Boulez de la Philharmonie.

Ce parcours - découverte avait pour but de permettre aux locataires de s'approprier le lieu, mais aussi l'offre culturelle de la Philharmonie, de s'initier à la pratique instrumentale, de partager l'expérience d'un concert et bien sûr de créer du lien social. Le pari est réussi puisque chacun est reparti enchanté. L'expérience sera renouvelée en 2018.